

Direction Générale
TS

Arrêté portant désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPD)

- Le Maire de Choisy-le-Roi,
- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **Vu** le règlement général sur la protection des données UE 2016/679

ARRÊTE

Article 1 : Tristan Sadeghi, responsable du service des affaires juridiques de la Commune, est nommé délégué à la protection des données à compter du 20 août 2026.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et subsistera tant qu'elle ne sera pas rapportée.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, de sa notification et/ou de sa publication.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait en Mairie à Choisy-le-Roi, Le 20 août 2026.

Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi,



Pour le Maire de Choisy-le-Roi
et par délégation,
Frédéric DRUART
Adjoint au Maire